

LISTE DE MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER POUR LA RENTRÉE

1 Reliure **cartonnée**, couleur unie, avec pochettes, sans attaches
2 Reliures **cartonnées** avec attaches, couleur unie, sans dessin ni pochette
(genre duo-tang ou autre marque)

Ensemble de crayons à colorier **AIGUISÉS**, (max 24)

1 Boîte de 16 **grands** marqueurs lavables (pointe large)

Boîte en plastique pour conserver tous les crayons

2 Bâtons de colle 42g.

Paire de ciseaux (droitier ou gaucher)

Paire d'espadrilles que l'enfant **doit attacher seul**. Le système de fermeture autoagrippante est permis.

Couvre-tout à manches longues (sans attache)

Serviette pour la détente (exemple : serviette de plage)

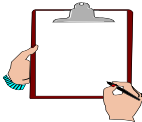
Sac à dos, assez grand pour contenir le format du cartable demandé et que l'enfant peut attacher seul dès le début de l'entrée scolaire.



SOMME PAYABLE À L'ÉCOLE À L'INSCRIPTION (août) :

Imprimerie (feuilles d'activités, etc.) 26,00 \$

Total : 26,00 \$



IMPORTANT

**Bien identifier tous les effets scolaires et les vêtements de votre enfant
(ex. : chaque crayon de couleur, feutre, etc.)**

*À noter que plusieurs effets scolaires pourront être à renouveler en cours d'année.
L'enfant apporte tous ses articles à l'école et son titulaire les lui donnera au besoin.*

Service dîneurs (au besoin) 350,00 \$

HORAIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Préscolaire	28 août 2026	Demi-groupe (groupe A), toute la journée. 8 h 7 à 11 h 32 12 h 47 à 14 h 23
	31 août 2026	Demi-groupe (groupe B), toute la journée. 8 h 7 à 11 h 32 12 h 47 à 14 h 23
	1 sept. 2026	Demi-groupe (groupe A), toute la journée. 8 h 7 à 11 h 32 12 h 47 à 14 h 23
	2 sept. 2026	Demi-groupe (groupe B), toute la journée. 8 h 7 à 11 h 32 12 h 47 à 14 h 23
	3 sept. 2026	Groupe complet, avant-midi seulement. 8 h 7 à 11 h 32 12 h 47 à 14 h 23 (concertation)

À compter du **3 septembre**, votre enfant se présente à l'école tous les jours de classe selon l'horaire normal.

La concertation (½ journée par 10 jours) est à tous les jours 2 en après-midi.

**** EXCEPTIONNELLEMENT**, la première concertation sera le **JOUR 5 (3 septembre)**, donc il n'y aura pas d'école en après-midi pour les élèves.**

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager au cours de l'été, nous vous demandons d'en aviser le secrétariat de l'école, au numéro de téléphone suivant :



École de l'Étincelle : de 8 h 5 à 15 h 40 au **762-8161, poste 1112**

École de la Petite-Étincelle : de 8 h à 15 h 30 au **762-8161, poste 1012**

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS!

DATES IMPORTANTES

INSCRIPTION LE 5 ET 6 AOÛT 2026

EFFETS SCOLAIRES



Petite-Étincelle

2026-2027

PRÉSCOLAIRE 5 ANS

